

**Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean Sanchez, Mmes Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne et Danièle Magnin:
«Genève, place financière vraiment active».**

(refusée par le Conseil municipal lors
de la séance du 17 mars 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- qu'en politique il ne faut pas confondre avoir des idées et emprunter celles des autres;
- l'importance de la place financière, qui emploie plus de 33 000 personnes, représentant 25% de l'activité économique genevoise et un tiers des recettes fiscales directes du Canton et de la Ville de Genève;
- le nombre important d'établissements bancaires situés sur le territoire de la Ville de Genève;
- la concurrence acharnée entre les grandes places financières qui met aujourd'hui Genève au septième rang mondial;
- le fait que la Ville de Londres, première place financière dans le monde, développe par le biais des activités de son maire une importante communication et un engagement favorables à l'attractivité de la City;
- qu'il est important que le Conseil administratif entame une action qui à la fois encourage la place financière et réponde aux besoins de ses acteurs;
- que, dans cette perspective, la meilleure approche consiste à respecter les domaines de compétences et les capacités de chacun,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de développer l'attractivité de la place financière genevoise en collaboration, notamment, avec la Fondation Genève Place financière, mais aussi avec le Groupement des banquiers privés genevois, l'Association des banques étrangères et tout autre organisme faitier reconnu, afin de permettre une meilleure communication et reconnaissance de cette dernière à Genève et dans le monde;
- de se tenir informé, par des réunions régulières avec les organes mentionnés, des développements et besoins de la place financière genevoise;
- de tenir compte des besoins prépondérants des collaborateurs de ces établissements, par exemple: le besoin de crèches accessibles à des personnes aux revenus moyens supérieurs, le besoin de logements à loyer libre ou à la vente, de parkings au centre-ville, de transports publics performants, etc.;
- d'accueillir favorablement les demandes des établissements lorsqu'ils ont besoin de locaux plus spacieux;
- de s'assurer que tout est mis en œuvre pour garantir la bonne image de Genève, comme des rues propres et sûres, des façades exemptes de tags, etc.